



« Pour une fête des Mères sans OGM... Soutenez Vigilance OGM! »

Courrez la chance de gagner un cadeau de Lush!

Du 4 mai (9h00) au 13 mai (16h00) 2017 (tirage à 16h30)

Règlements du concours pour le tirage d'un cadeau Lush!

1- Contexte et objectifs du concours

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif formé de groupes et d'individus provenant de divers horizons, tous préoccupés par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production agricole sur la santé humaine et environnementale.

La principale force de Vigilance OGM est son réseau de membres diversifiés!

La campagne « Pour une Fête des Mères sans OGM, devenez membre de Vigilance OGM! » est une invitation à devenir membre pour ajouter votre voix à la nôtre, mais aussi pour nous soutenir financièrement afin de nous permettre de poursuivre nos activités.

En effet, les membres sont essentiels pour assurer la pérennité de l'organisme, tout en augmentant son potentiel de sensibilisation et de mobilisation autour des enjeux liés aux organismes génétiquement modifiés (OGM).

2- Qui peut participer

Toute personne qui souhaite appuyer la mission et les campagnes de Vigilance OGM.

3- Comment participer ?

Il y a 3 façons de courir la chance de gagner le cadeau de Lush :

1- Devenir membre de Vigilance OGM pour l'année 2017.

- a. Via une donation mensuelle, et ce entre le 4 mai (9h00) et le 13 mai (16h00 heure de Montréal) inclusivement. Pour devenir membre individuel mensuel, rendez-vous à l'adresse suivante: http://www.vigilanceogm.org/soutenez_nous ou rejoignez-nous par téléphone au 514-582-1674.
- b. Via une donation annuelle minimale de 20\$, et ce entre le 4 mai (9h00) et le 13 mai (16h00 heure de Montréal) inclusivement. Pour devenir membre individuel mensuel, rendez-vous à l'adresse suivante: http://www.vigilanceogm.org/soutenez_nous ou rejoignez-nous par téléphone au 514-582-1674.

2- Si vous êtes déjà membre de **Vigilance OGM** via une donation mensuelle avant le 4 mai 2017, vous pouvez être **éligible au concours si vous augmentez votre donation mensuelle** durant la période du concours, soit entre le 4 mai (9h00) et le 13 mai (16h00 heure de Montréal) inclusivement. Il suffit de nous contacter au contact@vigilanceogm.org ou par téléphone au 514-582-1674.

3- Si vous êtes déjà membre de **Vigilance OGM** via une donation mensuelle avant le 4 mai 2017, vous pouvez être **éligible au concours si vous encouragez des personnes de votre entourage à s'inscrire comme nouveau membre**. Chaque nouvelle personne qui deviendra membre mensuel en donnant votre nom comme référence dans le formulaire à la question *Pourquoi appuyez-vous Vigilance OGM ?*, vous donnera une participation au concours. Le nouveau membre ainsi que le membre existant cité auront une chance de gagner le prix.

Tous ces cas de figure comptent pour une participation au concours.

4- Prix cadeau LUSH

LUSH a généreusement accepté d'appuyer et de soutenir la campagne « Pour une Fête des Mères sans OGM, devenez membre de Vigilance OGM! », en nous permettant de tenir des kiosques dans trois de leurs magasins et en nous offrant un magnifique cadeau à faire tirer pour remercier nos membres, fidèles et nouveaux.

Le cadeau qui sera tiré parmi les participant-e-s au concours est le paquet cadeau « [Star d'un soir](#) » d'une valeur de 79,95\$.

5- Dates de la campagne

Le lancement de la campagne se fera le jeudi 4 mai à 9h00 et se terminera le dimanche 14 mai à 16h00 heure de Montréal.

Le tirage au sort du ou de la gagnant-e se fera en direct du magasin LUSH au 4067 rue Saint-Denis, le dimanche 14 mai à 16h30 heure de Montréal.

6- Remise des prix et reconnaissance du ou de la gagnant-e

Le ou la gagnant-e sera contacté par l'équipe de Vigilance OGM après le tirage et un rendez-vous sera fixé pour la remise du prix.

Le ou la gagnant-e est encouragé-e à prendre des photos, qui pourront être envoyées à Vigilance OGM à l'adresse suivante communication@vigilanceogm.org, afin que l'organisme puisse diffuser cette photo sur ses médias sociaux et dans ses communications.

7- Responsabilités

Vigilance OGM, en tant qu'organisateur du concours, ne pourra être tenu responsable de tout problème lié au déroulement du concours; qu'il s'agisse d'erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

Vigilance OGM se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou d'en modifier ses modalités après information auprès des participants si les circonstances l'exigent. Le règlement sera actualisé et mis à jour au besoin.